

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 19 décembre 2011

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :

14

Conseillers
présents :

11

ETAIENT PRESENTS : Mmes **ALDEBERT** Marie-Odile, **ANGSTHELM** Sophie, **GISSELBRECHT** Claudine, **STEIBEL** Martine, Mrs **COURTOT** Jean- Claude, **PALMA** Yves, **SCANDELLA** Eric, **SCHLEISS** Hervé, **TROESTLER** Mario et **WURMSER** Philippe.

ABSENTS EXCUSES : MM. **AESCHELMANN** Jean-Claude proc. Degrima
PARUTTO Pascal proc. Scandella

ABSENT NON EXCUSE : M. **FRIEDERICH** Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme **ANGSTHELM** Sophie.

Ouverture de la séance à 20H35.

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 28/11/2011
- Emprunt Eau.
- Tarifs communaux 2012
- Décision modificative
- Achat garage SCI Maisenfeld
- Demandes de subvention
- Subvention aux associations
- Divers

N°41/11 : Approbation du PV de la séance du 28/11/2011

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité moins 1 abstention (Scandella) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2011.

N°42/11 : Emprunts Eau

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite aux travaux pluriannuel du réseau d'eau, et compte tenu du retard pris par l'Agence de l'Eau dans la rédaction du contrat pluriannuel avec pour conséquence le report des avances de cette dernière, il y a lieu de contracter, sans plus tarder, les emprunts qui sont prévus au budget, afin de régler les entreprises.

Pour ce faire, cinq banques ont été contactées (Dexia, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel) et, à ce jour, une seule banque (le Crédit Mutuel) a proposé une offre de financement pour les 800 000 € destiné à financer les travaux et 2 banques (Crédit Mutuel et Crédit Agricole) ont répondu, à ce jour, pour le crédit-relais de 160 000 € destiné à compenser la TVA à venir.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

A) Décide de contracter auprès du Crédit Mutuel du Canton de Rosheim un emprunt d'un montant de 800 000,-€ destinée à financer les travaux AEP du plan pluriannuel. Cet emprunt est prévu au Budget Primitif 2011, service Eau

Retient une durée de remboursement de 20 ans, au taux fixe de 4,64%, en termes trimestriels constants en capital et intérêts.

Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

B) Décide de contracter auprès du Crédit Mutuel un crédit-relais d'un montant de 160 000,-€ destinée à financer la TVA des travaux du plan pluriannuel. Ce crédit-relais est prévu au Budget Primitif 2011, service Eau

Retient une durée de remboursement de 3 ans, à un taux indexé sur l'Euribor 3 mois de 1,458% (valeur connue au 16/11/11) + une marge de 1,70 point.

Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

N°43/11 : Tarifs communaux 2012

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe les tarifs communaux, à compter du 1/1/2012, comme suit.

<u>Secrétariat</u>	
Photocopie A4 - recto	0.18 €
Photocopie A3 - recto	0.36 €
Photocopie A4 - recto-verso	0.36 €
<u>Eau</u>	
M3	1.25 €
Part fixe	40.00 €
Taxe de branchement AEP	800.00 €
<u>Salle Polyvalente</u>	
Apéritifs (personnes non-contribuable de la commune)	230.00 €
Autres manif. (personnes non-contribuable de la commune)	400.00 €
Apéritif (personnes contribuable la commune)	150.00 €
Autres manif. (personnes contribuable la commune)	230.00 €
Taux horaire (associations)	2.30 €
Les bris de vaisselles sont encaissés par le Comité des Fêtes	
<u>Poubelles</u>	
240 l.	63.00 €
120 l.	53.00 €
770 l.	320.00 €
Couvercle 240 l.	15.00 €
Couvercle 120 l.	13.00 €
<u>Concession cimetière</u>	
20 ans (2M ²)	90.00 €
30 ans (2M ²)	140.00 €
20 ans (4M ²)	130.00 €
30 ans (4M ²)	200.00 €
Colombarium Grandes Cases – 20 ans	900.00 €
Colombarium Grandes Cases – 30 ans	1200.00 €
Colombarium Petites Cases – 20 ans	800.00 €
Colombarium Petites Cases – 30 ans	1100.00 €
Colombarium Droit de taxe	100.00 €
<u>Bibliothèque</u>	
Abonnement Adultes non résident Mollkirch	6.00 €

Abonnement Adultes résident Mollkirch	6.00 €
Abonnement Jeunes 16-18 ans	2.00 €
Indemnité de retard par livre et par semaine	0.50 €
Impression 1 page noir/blanc	0.20 €
Impression les pages noir/blanc suivantes	0.15 €
Impression 1 page couleur	0.50 €
<u>Location</u>	
Local boulangerie (mensuel)	183.57 €
Charges local boulangerie (mensuel)	27.00 €

N°44/11 : Décision Modificative

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, la décision modificative suivante :

Budget Eau :

Article 2156 : + 18 200,-€

Article 2315 : - 18 200,-€

N°45/11 : Achat garage SCI Maisenfeld

A l'annonce de ce point de l'ordre du jour, M. Hervé Schleiss, suite à la demande de M. le Maire, quitte la salle.

Vu la délibération n°09/10 du 29 mars 2010 et suite à différents renseignements juridiques, il convient de concrétiser en 2012 l'achat du garage abritant les locaux de l'entreprise Schleiss et appartenant à la SCI Maisenfeld. Cette modification de procédure n'impacterait pas le coût final de l'opération fixée à 400 000 €. S'agissant des parcelles cadastrés section 4, n°77 et 151, il convient de mettre en place une servitude de passage suffisante autour du bâtiment permettant, d'une part, à la commune de passer sur la parcelle n°151 pour pouvoir accéder à l'arrière du bâtiment et au grenier, et, d'autre part, permettant à la SCI Maisenfeld de passer sur le chemin existant sis sur la parcelle 77 pour déboucher sur la rue de l'église.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité:

Approuve le projet d'acquisition définitive en 2012 des entrepôts Schleiss appartenant à la SCI Maisenfeld pour un prix total de 400 000,-€.

Approuve l'échéancier de paiement sur 11 ans (créance à la SCI Maisenfeld) selon les modalités suivantes, à savoir, 10 termes annuels de 25000,-€ net et la 11^e année un terme 150000,-€ net.

Approuve le principe de servitude de passage

Décide de solliciter l'avis des Domaines.

Décide de solliciter les subventions adéquates.

Charge le Maire de poursuivre cette affaire et l'autorise à signer toutes pièces.

Les points « **Demande de subvention** » et « **Subvention aux associations** » seront remis à une date ultérieure.

DIVERS :

Etat d'avancement des travaux AEP qui sont arrêtés pour 1 mois et reprendrons le 16/1/2012 par le chemin de la Fischhutte.

Signature du registre.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 20 décembre 2011

Le Maire,

Daniel DEGRIMA